

# Evasio stages & études

## Détail et montant des garanties

FRAIS DE SANTÉ JUSQU'À 250 000 € POUR LA DURÉE DU CONTRAT	
<b>HOSPITALISATION</b> <b>HOSPITALISATION MÉDICALE OU CHIRURGICALE*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par L'ÉQUITÉ)</li> <li>Frais de séjour (y compris forfait journalier)</li> <li>Honoraires médicaux et chirurgicaux</li> <li>Examens, analyses, médicaments</li> <li>Actes médicaux</li> </ul>	100 % des Frais réels
<b>HOSPITALISATION POUR LE TRAITEMENT DE TROUBLES MENTAUX OU NERVEUX*</b> <b>CHAMBRE PRIVÉE</b>	80 % des Frais réels jusqu'à 20 jours/an Jusqu'à 50 €/jour
<b>SOINS COURANTS</b> <b>CONSULTATIONS ET ACTES AUPRÈS DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES OU SPÉCIALISTES</b>	100 % des Frais réels (limités à 130 €/an pour les consultations d'ophtalmologie et limités à 80 % des Frais réels et 5 séances/an pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux)
<b>ANALYSES, EXAMENS DE LABORATOIRE, ACTES DE RADIOLOGIE, PHARMACIE</b>	100 % des Frais réels
<b>ACTES INFIRMIERS ET DE KINÉSITHÉRAPEUTES* (SUITE À ACCIDENT CARACTÉRISÉ)</b>	100 % des Frais réels
<b>SOINS DENTAIRES D'URGENCE</b>	Jusqu'à 400 €/an
<b>PROTHÈSES DENTAIRES (SUITE À ACCIDENT CARACTÉRISÉ)</b>	Jusqu'à 600 €/an
<b>AUTRES PROTHÈSES (SUITE À ACCIDENT CARACTÉRISÉ)</b>	Jusqu'à 500€/an
<b>OPTIQUE : VERRES ET MONTURE (SUITE À ACCIDENT CARACTÉRISÉ OU BRIS DE LUNETTES)</b>	Jusqu'à 500 €/an
<b>LENTILLES (PRESCRITES MÉDICALEMENT)</b>	150 €/an
<b>FORFAIT PRÉVENTION</b> - Préservatifs	Jusqu'à 20 €/an

\* Soumis à ENTENTE PRÉALABLE. Les actes en série sont soumis à ENTENTE PRÉALABLE au-delà de 10 séances par année d'assurance.

ASSURANCE	
<b>BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport</li> <li>Objets précieux : limités à 50% du montant de la garantie</li> <li>Franchise pour les dommages aux valises</li> <li>Indemnités de retard de livraison</li> </ul>	1 800 €  50 € 200 €
<b>INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Capital Décès</li> <li>Capital Invalidité Permanente Totale</li> <li>Franchise de 10 %</li> </ul>	10 000 € 40 000 €
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE, LOCATIVE ET STAGES À L'ÉTRANGER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Plafond global de garantie</li> <li>Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis</li> <li>Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis</li> <li>Dommages au matériel confié dans le cadre de stage</li> <li>Franchise stages</li> </ul>	4 000 000 €/événement 4 000 000 €/événement  75 000 €/événement  12 000 €/événement 75 €

ASSISTANCE	
<b>EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Transport/rapatriement</li> <li>Présence hospitalisation</li> <li>Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille</li> <li>Poursuite du séjour après votre transport/rapatriement organisé par nos soins</li> </ul>	Frais réels Billet AR et 80 €/nuit (max. 7 nuits) Billet AR  Billet retour
<b>ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Transport de corps</li> <li>Frais de cercueil ou d'urne</li> <li>Reconnaissance de corps et formalités décès</li> <li>Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille</li> </ul>	Frais réels 1 000 € Billet AR et 80 €/nuit (max. 2 nuits) Billet AR
<b>ASSISTANCE VOYAGE</b> <b>Avant le voyage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Informations Voyage</li> </ul> <b>Pendant le voyage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avance de la caution pénale à l'étranger</li> <li>Prise en charge des honoraires d'avocat à l'étranger</li> <li>Transmission de messages urgents</li> <li>Envoi de médicaments</li> <li>Retour anticipé en cas d'attentat</li> <li>Retour anticipé en cas de catastrophe naturelle</li> <li>Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement</li> <li>Frais de recherche et de secours</li> <li>Informations santé</li> <li>Informations pratiques</li> <li>Soutien psychologique</li> </ul>	15 300 € 3 100 €  Frais d'envoi Billet retour Billet retour  Avance de fonds de 1 000 €  5 000 €  3 entretiens téléphoniques

Montants maximaux TTC par personne.

ASSURANCE (suite)	
<b>FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursement des frais de séjour (scolarité et logement) déjà réglés en cas de rapatriement médical, de transport de corps ou de retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille</li> </ul>	Au prorata temporis avec un maximum de 5 000 €
<b>DÉPART DIFFÉRÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Modification des dates d'examen avant le départ vers le pays d'accueil du séjour ou avant le retour vers le pays de domicile</li> <li>Convocation à un examen de rattrapage avant le départ vers le pays d'accueil du séjour</li> </ul>	100 €  100 €

Montants maximaux TTC par personne.

Accès à «123CLASSEZ» Abonnement classic

**LE COFFRE-FORT ÉLECTRONIQUE D'EUROP ASSISTANCE**  
Adhésion sur le site [www.123classez.com/classic](http://www.123classez.com/classic)

Besoin d'aide ou d'information ?  
Contactez nos conseillers  
Relation Clients Europ Assistance



**01 41 85 93 65**  
Du lundi au vendredi de 9h à 18h  
sans interruption